



Réseau de transport public du Grand Paris et territoires de projets

La relation avec les pôles de compétitivité et autres clusters

30 novembre 2010

Plan

- Introduction sur les éléments d'attractivité économique du Grand Paris
- Que sont les pôles de compétitivité, les grappes d'entreprises et autres « clusters » ? Leurs évolutions à prévoir : impact des investissements d'avenir
- Le lien avec le projet de la Société du Grand Paris

Introduction : arguments de l'AFII pour attirer les investisseurs étrangers

Le Grand Paris, "ville monde" du XXIème siècle

Le projet du Grand Paris ambitionne de faire de la Région Capitale une "ville-monde" dynamique, attractive et rayonnante, qui entraînera la croissance du pays et lui permettra de faire la course en tête dans l'économie de l'innovation et de la connaissance.

La dimension territoriale de l'innovation, de la compétitivité et de la croissance n'est plus à démontrer. Or, l'Île-de-France bénéficie d'une concentration importante d'acteurs dans les activités de recherche et développement, tant publics qu'industriels. Avec plus de **80 000 chercheurs et 7 pôles de compétitivité** (Finance Innovation, Cap Digital, Systematic, Medicen, Advancity, Astech, Mov'eo) - dans lesquels sont déjà présentes plus de 100 entreprises étrangères -, **la Région Capitale est déjà l'une des capitales mondiales du savoir et de l'intelligence.**

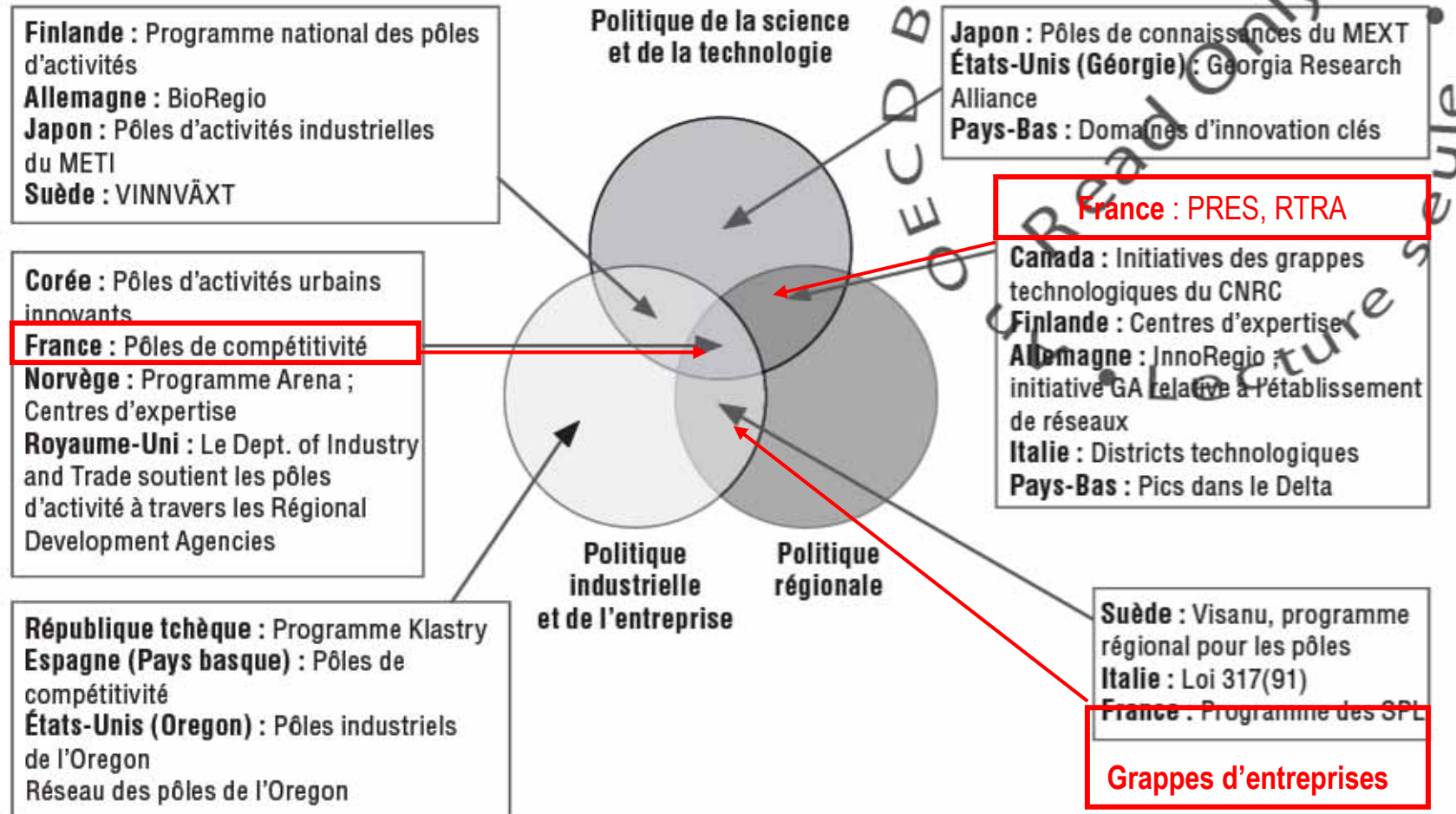
Ce projet va tirer parti de ces pôles, « écosystèmes de croissance » dans lesquels les liens entre les acteurs stimulent l'innovation et démultiplient ses effets sur la croissance. Parce qu'ils concentrent sur un même territoire toutes les ressources dont les entreprises ont besoin pour se développer, et en premier lieu la matière grise, les pôles offrent un environnement attractif pour les entreprises étrangères.

Dans le cadre du projet Grand Paris, le travail est engagé pour identifier au sein de la métropole des **territoires de**



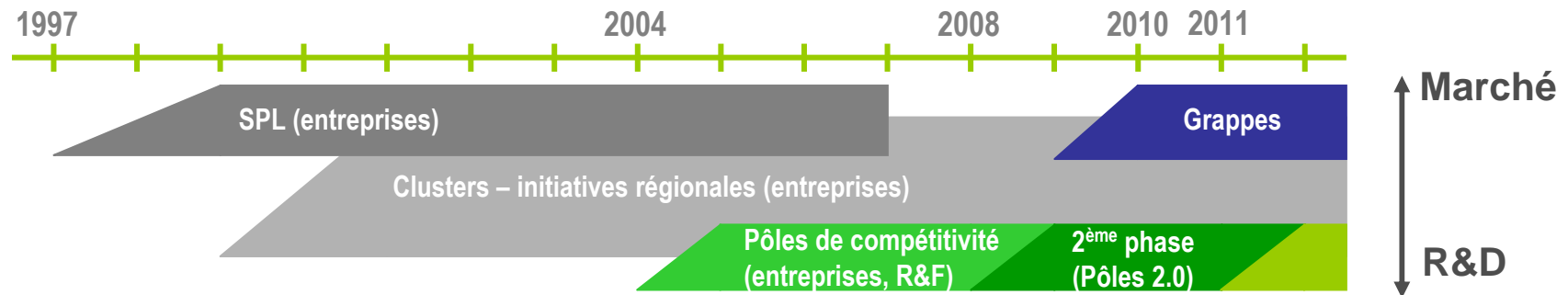
Modèle OCDE des clusters

Graphique 2.2. Intersection des volets de l'action publique



Contexte

- Les politiques de clusters en France



- Les politiques de clusters en Europe

- DG Entreprise : Développer les « clusters de classe mondiale »
- DG Regio : Développer les « clusters territoriaux pour l'innovation »
- Autres DG...

LES PÔLES DE  **COMPÉTITIVITÉ**
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

Objectifs des pôles de compétitivité

- **Une meilleure** collaboration entre entreprises, laboratoires et universités
 - l'innovation, facteur clé de la compétitivité
- **Une stratégie** R&D orientée vers les marchés internationaux
 - nécessité d'une masse critique et d'une spécialisation
- **Un développement économique** ancré sur le territoire
 - Effets d'agglomération d'un cluster par la mobilisation et la mise en réseau des acteurs privés et publics

Définition

- Un pôle de compétitivité **est**,
 - sur un **territoire donné**,
 - l'**association** d'entreprises, de centres de recherche et d'**organismes de formation**,
 - engagés dans une **démarche partenariale** (stratégie commune de développement),
 - destinée à dégager des **synergies autour de projets innovants** conduits en commun en direction d'un (ou de) **marché(s) donné(s)**.

- **Deux missions principales :**
 - **Faire émerger des projets R&D collaboratifs** (entreprises et laboratoires de recherche)
 - **Cluster** : actions mutualisées, partenariats internationaux, mise en relation des acteurs publics et privés de l'innovation sur le territoire...

Fonctionnement d'un pôle

- Une entité juridique propre (**association**) **présidée par un industriel**
- Une stratégie commune **définie par les seuls entreprises, laboratoires et universités composant le pôle**
- Une animation **par une équipe permanente**
 - Montage et sélection des projets R&D
 - Outils mutualisés : intelligence éco, propriété intellectuelle, développement international...
- Un appui des pouvoirs publics (Etat et collectivités)
 - Subvention de l'équipe d'animation et de ses programmes d'actions
 - Projets structurants : formation, équipements, infrastructures communes
 - Projet collaboratifs de R&D associant laboratoires et entreprises
 - Appui aux coopérations entre pôles (région, secteur, projet...)

71 pôles labellisés

- 18 pôles distingués pour leur visibilité internationale
 - 7 pôles mondiaux et 11 pôles à vocation mondiale
 - 53 pôles à vocation nationale
- Une diversité sectorielle et géographique
 - Présence de pôles dans 22 régions
 - Tous les secteurs couverts : TIC, transports, aéronautique, matériaux, agroalimentaire, biotechnologies, énergie, mécanique, chimie, services, eau...
- Une concentration des financements
 - 25 pôles rassemblent 80% des financements aux projets de R&D
 - TIC = 37 %, biotechs = 11 %, énergie = 9 %
- 5500 entreprises membres des pôles dont 85% de PME (en 2007)
- 10 000 chercheurs publics et 12 000 ingénieurs et chercheurs privés impliqués dans des projets de R&D labellisés par les pôles (en 2007)



- Pôles mondiaux (ou à "vocation mondiale")
- Autres pôles
- Volet thématique adossé à un pôle existant

(1)
Santé tropicale
(Lyonbiopôle)
Guyane

(2)
Technologies écoefficientes
(Capenergies)
Guadeloupe

Qualitropic
(Agronutrition en milieu tropical)
St-Denis de la Réunion

Source : DGCCIS/DATAR septembre 2010

Conclusions de l'évaluation des pôles de compétitivité mi-2008

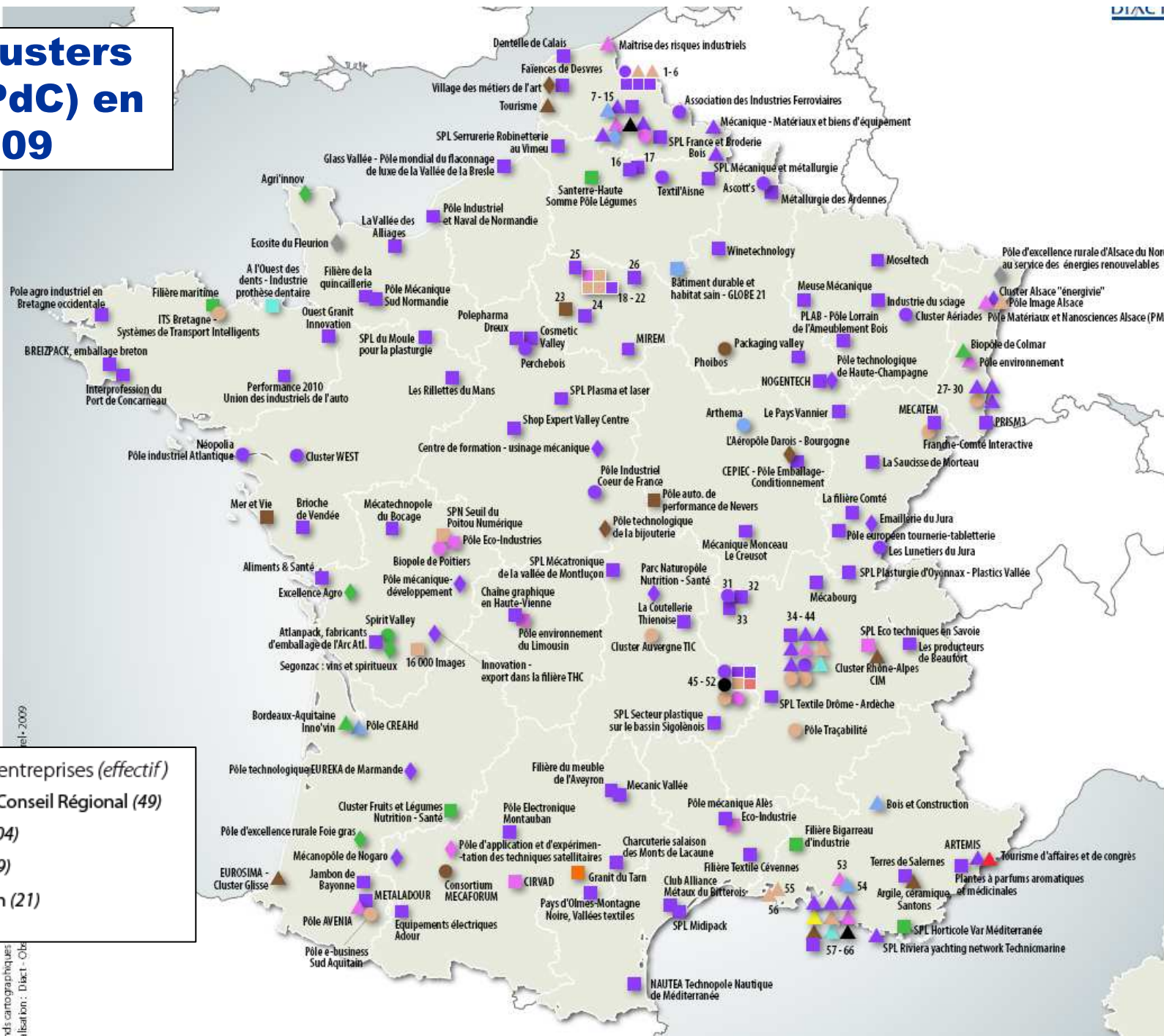
- Cette politique a enclenché une réelle dynamique d'innovation dans l'ensemble des secteurs industriels français.
- S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact du dispositif sur l'innovation et l'emploi, la plupart des pôles font preuve à ce jour d'un dynamisme prometteur.
- Emergence de synergies nouvelles à l'échelle d'un territoire : par le développement de coopérations entre acteurs jusqu'ici cloisonnés, et par la création de passerelles nouvelles entre universités, laboratoires et entreprises.
- Dans l'ensemble, l'ancrage territorial des pôles est fort.
- La politique a contribué à l'ancrage du sujet « Innovation » dans les politiques locales de développement économique.
- La dynamique ainsi créée renforce les positions stratégiques de la France en matière de recherche, de développement et d'innovation.
- Vue de l'étranger, la notion de pôle de compétitivité constitue une « marque » qui commence à être reconnue et valorisée.

Les grappes d'entreprises

Une grappe d'entreprises est une forme de cluster

- **Principalement constitué de TPE/PME**
 - Toutes les entreprises sont concernées (entreprises de production, professions libérales, prestataires de services, artisanat de production ...)
 - Toutes les activités (commerciales, industrielles, artisanales, touristiques, artistiques, agricoles, de service...)
- **Un « noyau dur » ancré sur un territoire permettant des rapports aisés de proximité entre ses membres**
- **Apport de services aux entreprises**
 - Actions de mutualisation ou actions collectives, innovation sous toute ses formes, emploi et compétences, organisation du travail, développement à l'international, communication, aspects environnementaux...
 - ... axées sur le marché
- **Liens étroits avec la formation, la GPEC, l'innovation, la recherche**
- **Tous les territoires sont concernés**
- **Une structure de gouvernance propre, où les chefs d'entreprises ont un rôle moteur, avec une stratégie élaborée collectivement, mise en œuvre à travers un plan d'actions concerté**

Les clusters (hors PdC) en 2009



Type de clusters d'entreprises (*effectif*)

- △ labelisés par le Conseil Régional (49)
- labelisés SPL (104)
- ◇ labelisés PER (29)
- sans labélisation (21)

Les dynamiques de grappes d'entreprises doivent être soutenues

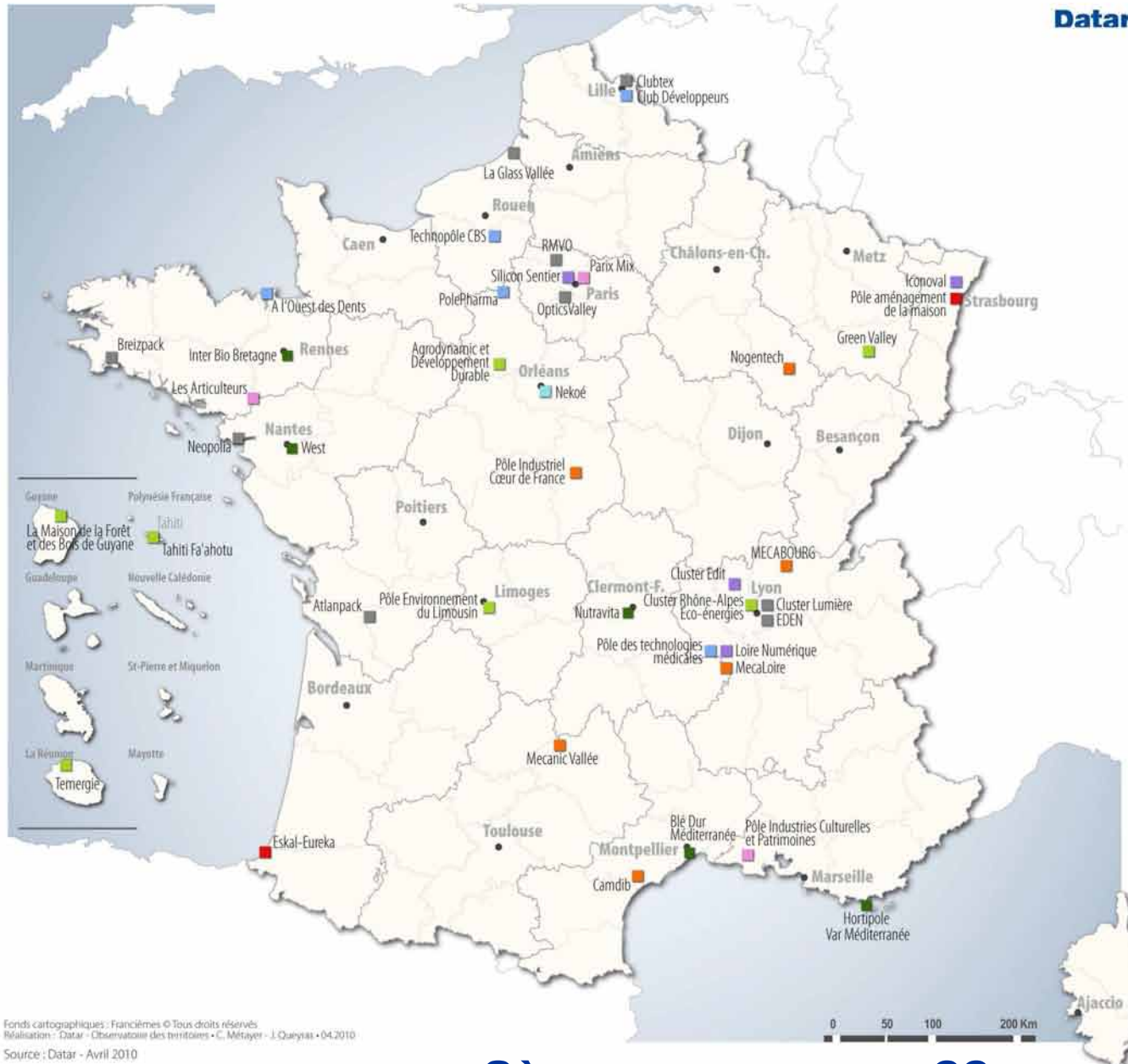
- **La crise économique actuelle souligne l'importance de ce type de cluster**
 - Les grappes d'entreprises sont organisées pour aider leurs membres à accéder à des moyens de réflexion et d'action qui dépassent leurs ressources propres individuelles
 - Les grappes d'entreprises sont aptes à bâtir des projets et des alternatives permettant de dépasser la situation actuelle
- **Les chefs d'entreprises et animateurs des grappes d'entreprises expriment le besoin d'une intervention de l'Etat**
 - Le rôle de l'Etat est majeur pour obtenir et valoriser la reconnaissance de ce type de clusters
 - Les apports financiers nationaux ont des effets de levier sur d'autres financements et ils crédibilisent cette reconnaissance
- **Les grappes d'entreprises apportent des services concrets**
 - Aux entreprises (performance productive ou commerciale, innovation et compétitivité, diversification des marchés...)
 - Aux territoires (emploi durable et qualifié, pérennisation des formations, implantation d'entreprises et investissements étrangers...)

Développer une dynamique nationale des clusters

- **Exploiter la complémentarité entre les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises**
 - Les pôles de compétitivité ne couvrent pas tous les secteurs d'activités (industries créatives, tourisme, services...)
 - Les grappes couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et permettent de faire le lien entre la recherche et la production : l'association pôle/grappe permet de relier R&D et marché, notamment pour les PME
- **S'inscrire dans le contexte européen**
 - Contribuer à la réflexion européenne sur la reconnaissance, la professionnalisation
 - Participer aux partenariats européens de clusters
 - Inscrire les clusters dans les politiques régionales européennes

1ère vague : 42 grappes d'entreprises « exemplaires » sélectionnées

Datar



- 60 % sont issues des secteurs industriels (mécanique, agroalimentaire, emballage, industries de la santé)
- 17 % sont positionnées dans des secteurs d'activité liés aux aspects environnementaux du développement durable
- 10 % sont positionnées dans des secteurs d'activité liés à l'économie numérique
- 7 % sont positionnées dans des secteurs d'activité liés aux industries créatives et culturelles
- Plus de la moitié ont déjà développé des partenariats avec des pôles de compétitivité.

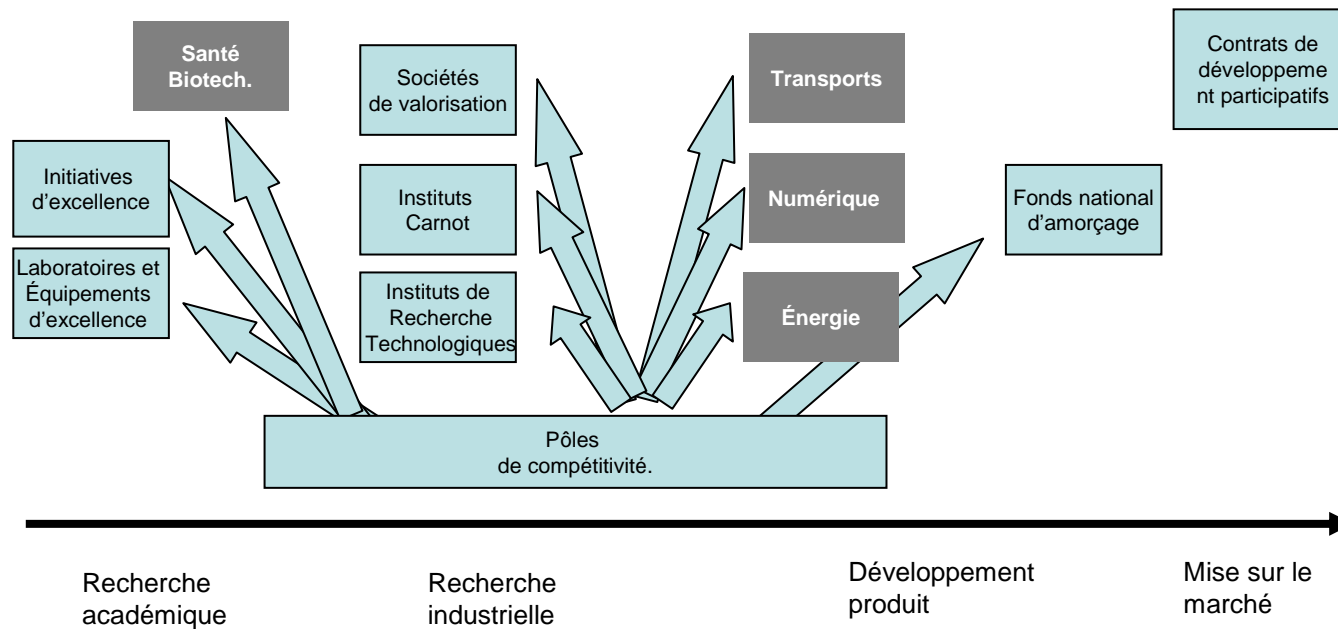
Fonds cartographiques : Francièmes © Tous droits réservés
 Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - C. Métrier - J. Quynas - 04/2010
 Source : Datar - Avril 2010

Bilan de la première vague de sélection

- **Une démarche partenariale entre les acteurs, l'Etat et les collectivités territoriales**
 - Conception du dispositif, sélection des candidatures, suivi du dispositif
 - Au niveau national et local
- **L'appel à projets a mobilisé les entreprises et les territoires**
 - 112 candidatures ont été reçues de 24 régions métropolitaines et d'outre-mer
 - 42 grappes d'entreprises sélectionnées
- **Forte complémentarité avec les pôles de compétitivité**
 - 33 grappes d'entreprises sélectionnées ont des partenariats établis ou en développement avec 42 pôles de compétitivité

=> 186 candidatures à la seconde vague

Un positionnement central dans les investissements d'avenir



Une cohérence à plusieurs niveaux:

- **Implication directe dans les initiatives structurantes** (IRT, IEED, Carnot, Initiatives d'excellence) : labellisation des projets, participation à la gouvernance...
- **Implication dans les programmes d'action sectorielles** : transport / économie circulaire / numérique
- **Influence sur d'autres actions** : favoriser les laboratoires participant à des PdC?

Les pôles et grappes dans le Grand Paris

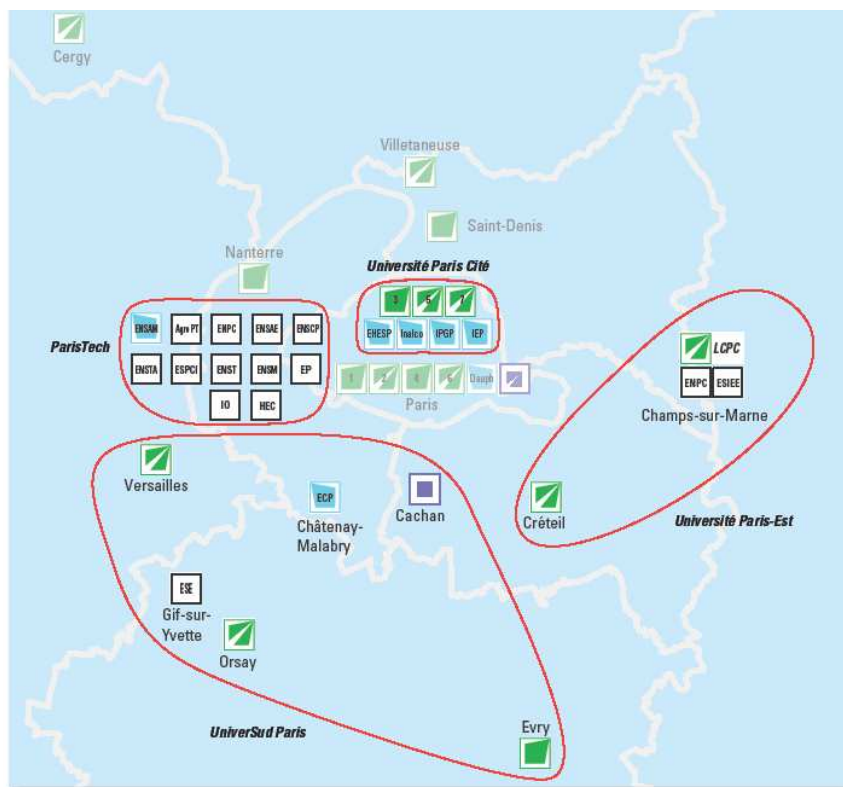
- **7 Pôles de compétitivité**

- *Mondiaux* : Systém@tic – Médecin - Finance Innovation
- *A vocation mondiale* : Cap digital – Movéo
- Advancity – Astech

- **4 Grappes d'entreprises sélectionnées au niveau national lors de la 1ere vague**

- Paris Mix
- Opics Valley
- Réseau Mesure du Val d'Oise
- Stilicon Sentier

Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur dans le Grand Paris



Pôles de recherche et d'enseignement supérieur [PRES]

○ PRES-EPCS existants

○ PRES-EPCS en projet

Établissements membres fondateurs du PRES

- Universités et assimilés
- Universités multipolaires
- Universités de technologie
- Instituts nationaux polytechniques
- Grands établissements
- Ecoles normales supérieures
- Autres établissements d'enseignement supérieur
- Organismes de recherche
- Centres hospitaliers régionaux universitaires
- Centres hospitaliers régionaux

Établissements autonomes

-
-
-
-
-

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche [MESRI]
Réalisation : Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques [SIES]

Mars 2010

Établissements d'entreprise membres d'un pôle de compétitivité en Ile-de-France en 2008

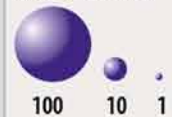
Datar

DOCUMENT DE TRAVAIL

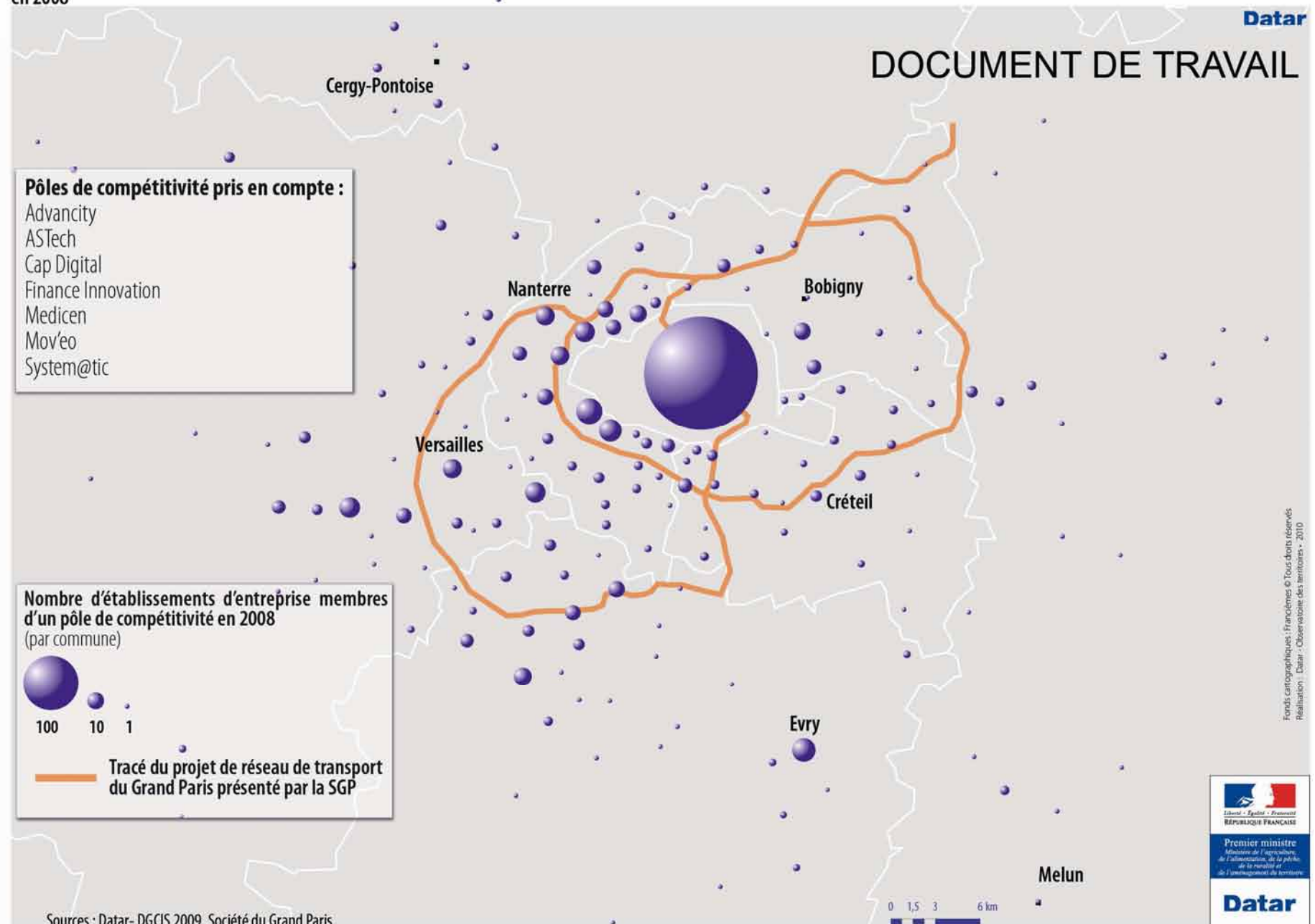
Pôles de compétitivité pris en compte :

Advancity
ASTech
Cap Digital
Finance Innovation
Medicen
Movéo
System@tic

Nombre d'établissements d'entreprise membres d'un pôle de compétitivité en 2008 (par commune)



Tracé du projet de réseau de transport
du Grand Paris présenté par la SGP

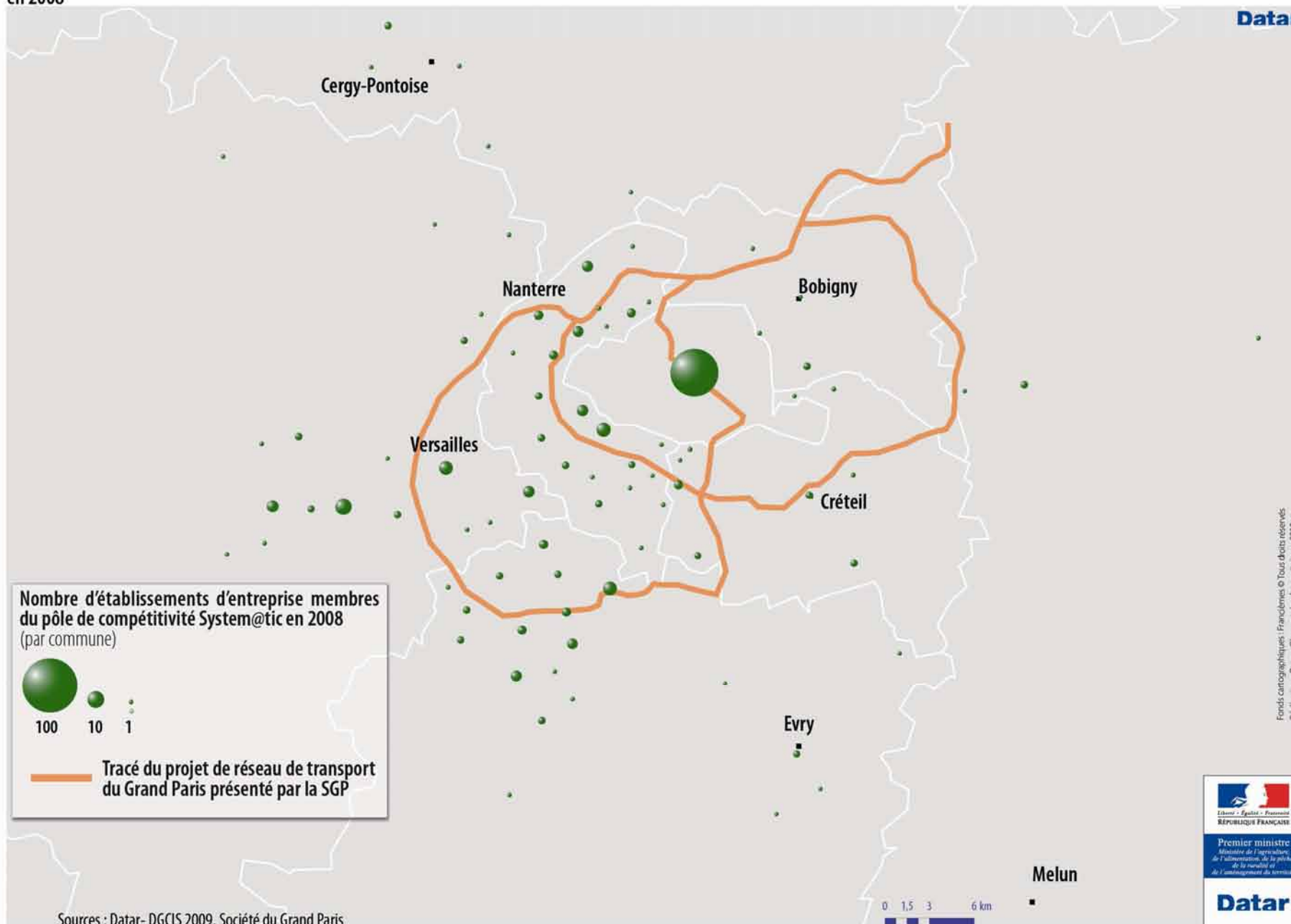


Fonds cartographiques : Francèmes © Tous droits réservés
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2010

Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité System@tic en Ile-de-France

en 2008

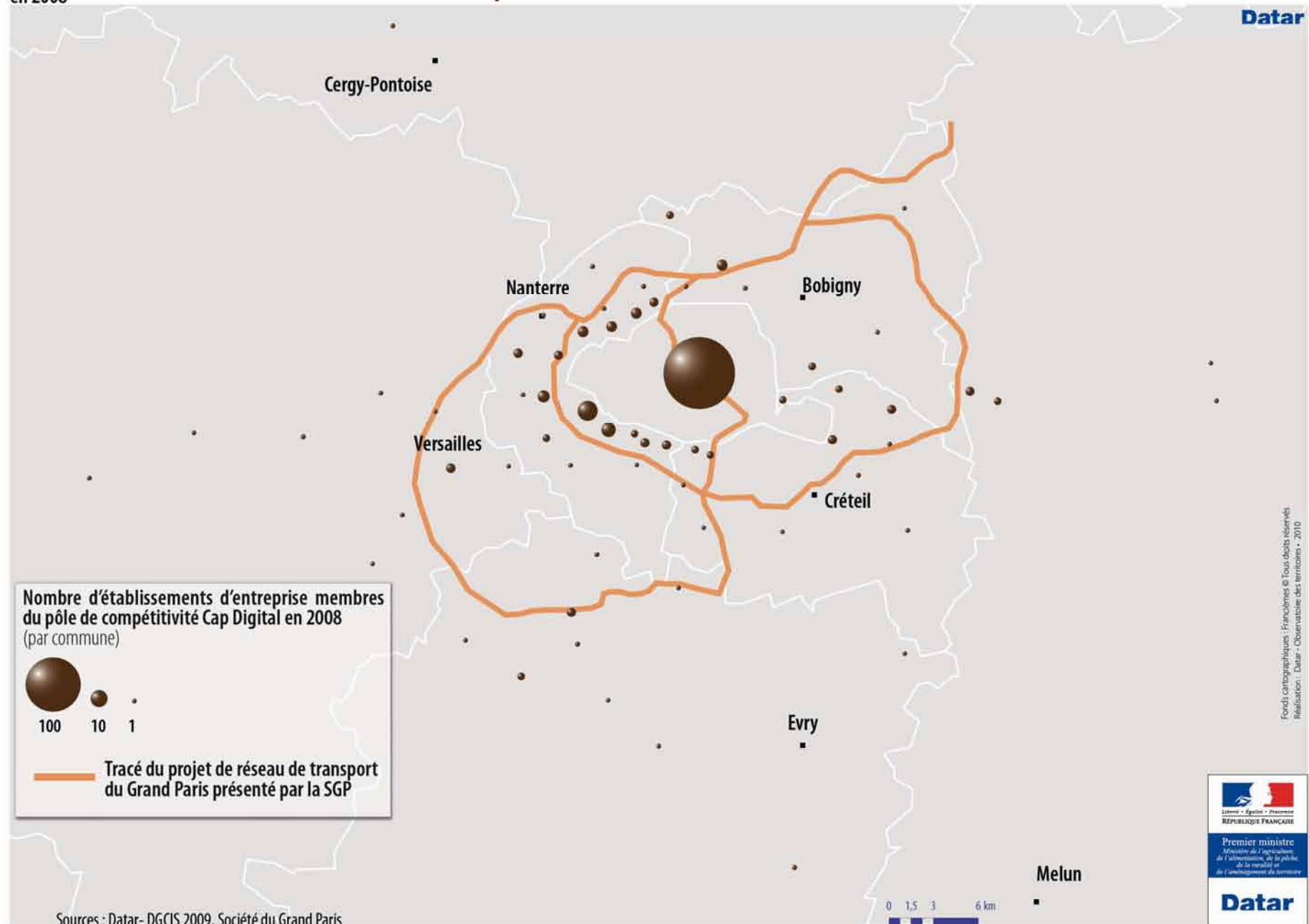
Datar



Sources : Datar - DGCS 2009, Société du Grand Paris

Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité Cap Digital en Ile-de-France en 2008

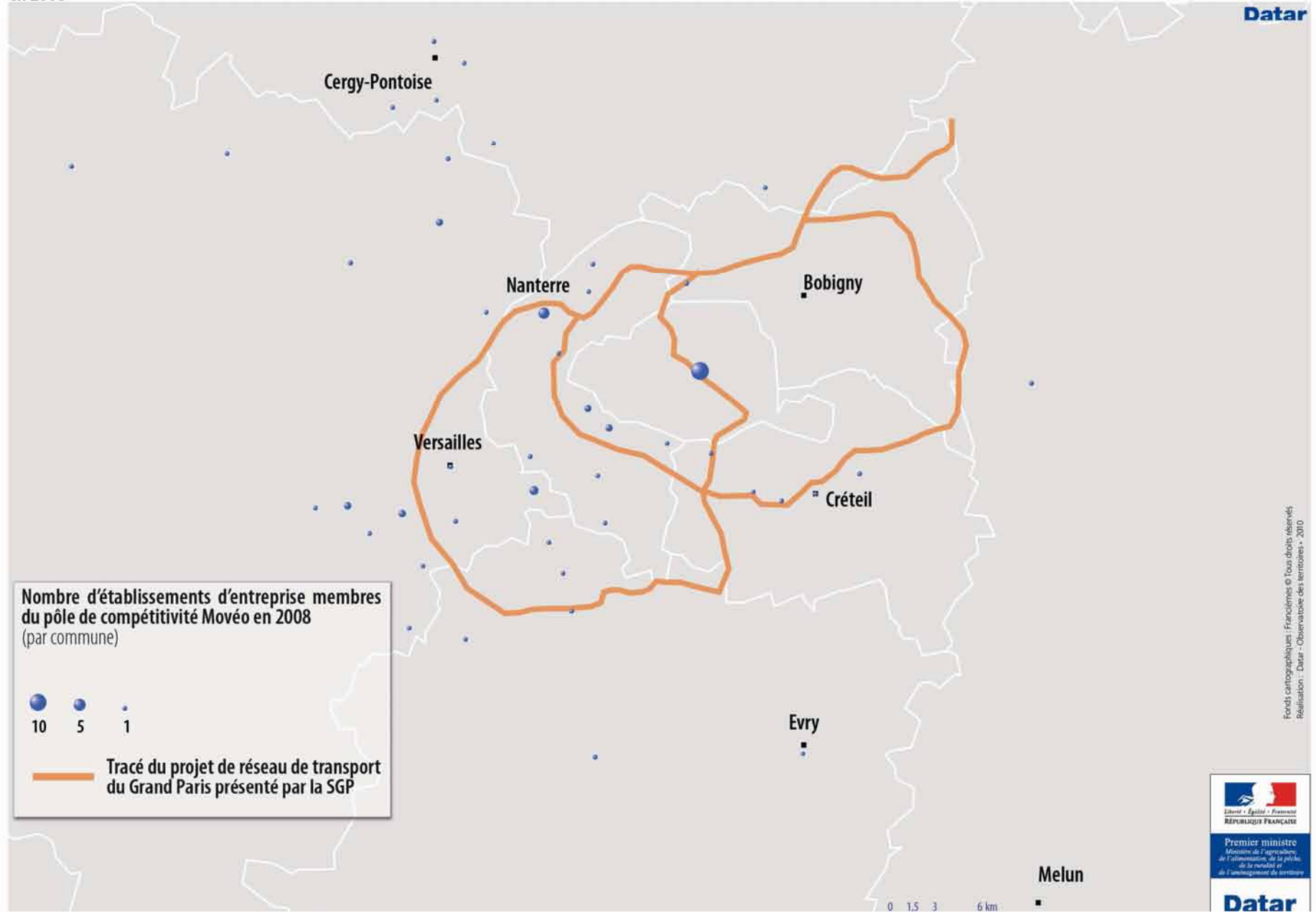
Datar



Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité Movéo en Ile-de-France

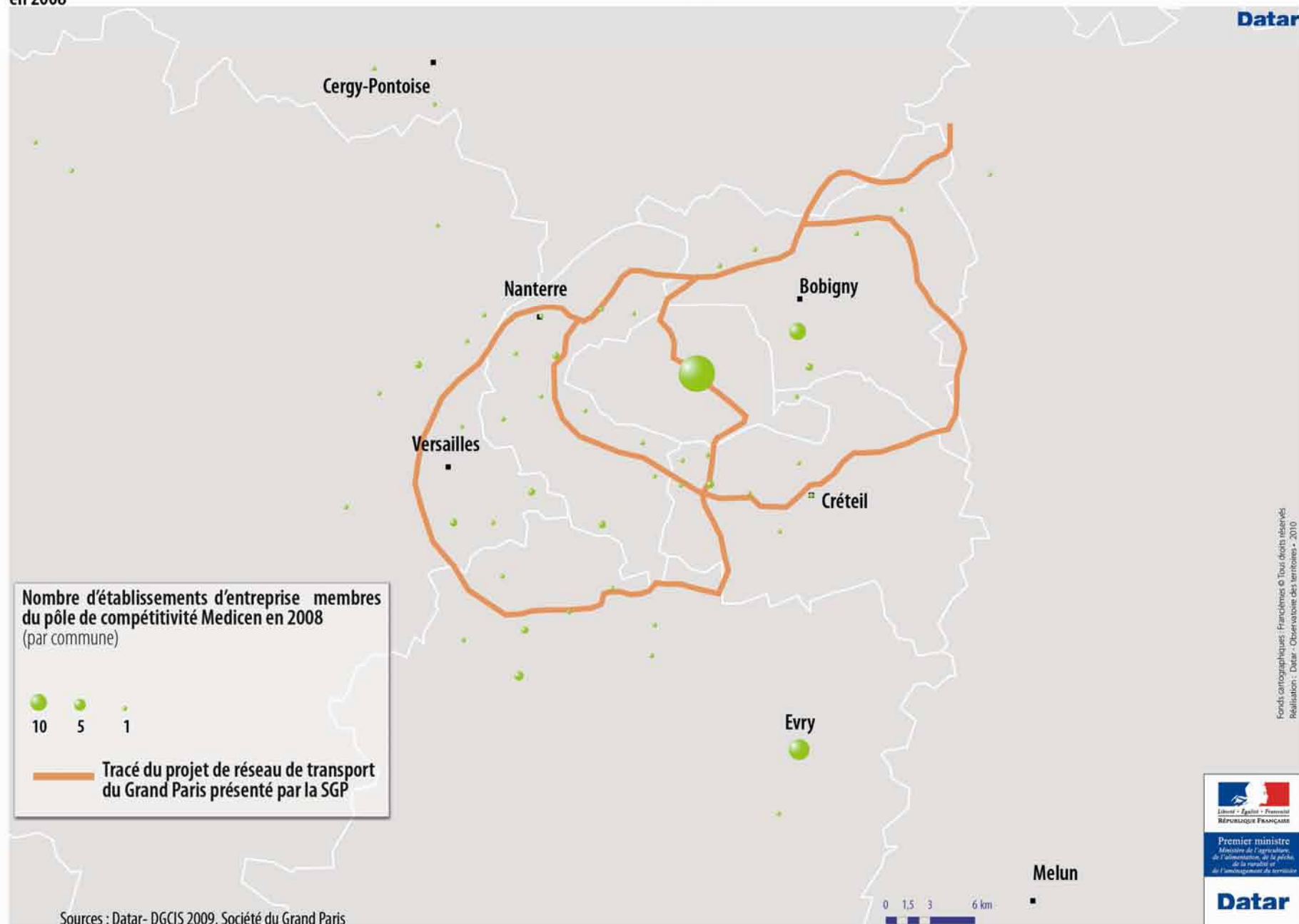
en 2008

Datar



Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité Medicen en Ile-de-France en 2008

Datar



Fonds cartographiques : Francillemes © Tous droits réservés
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2010

Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité ASTech en Ile-de-France en 2008

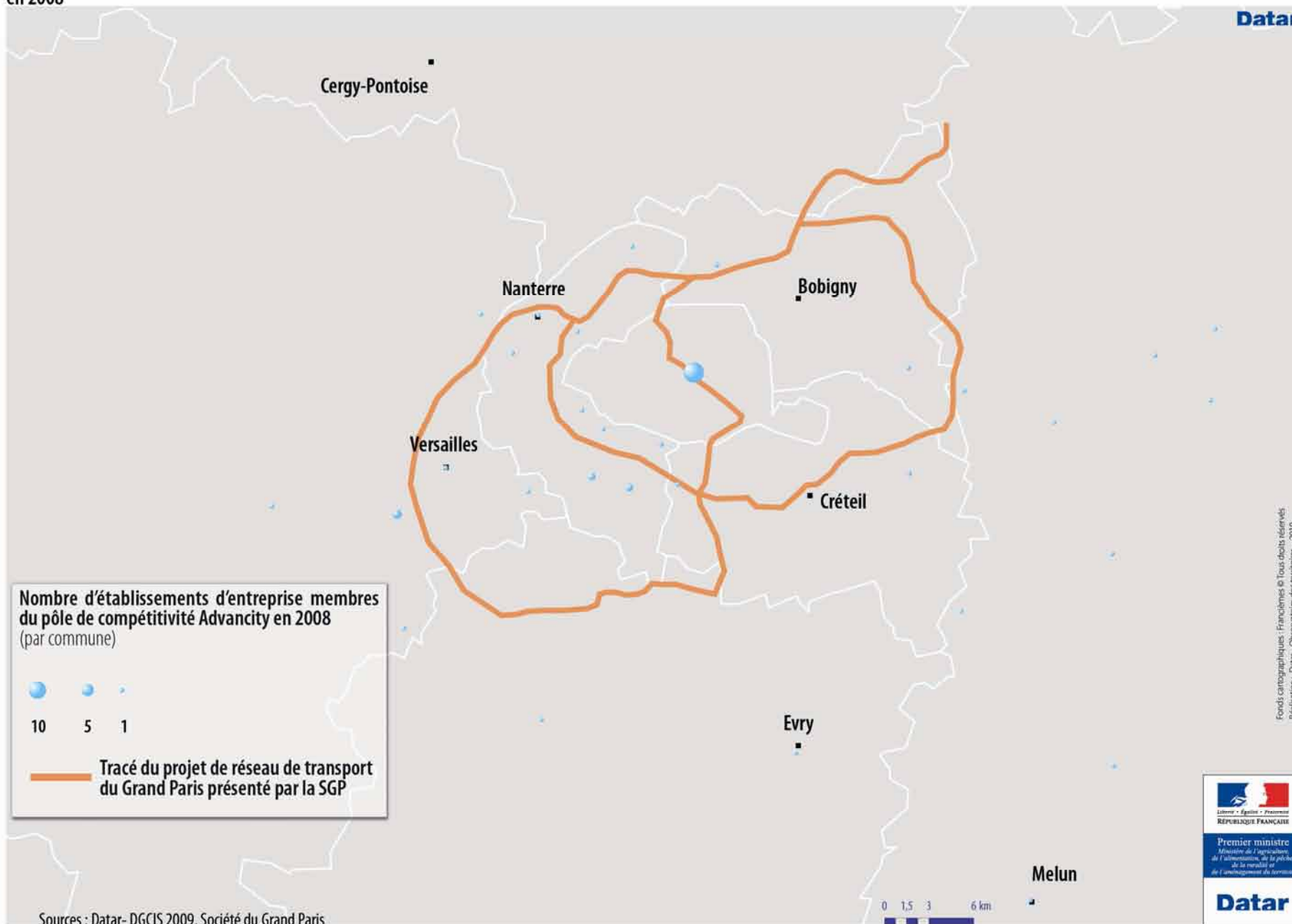
Datar



Sources : Datar- DGCIIS 2009, Société du Grand Paris

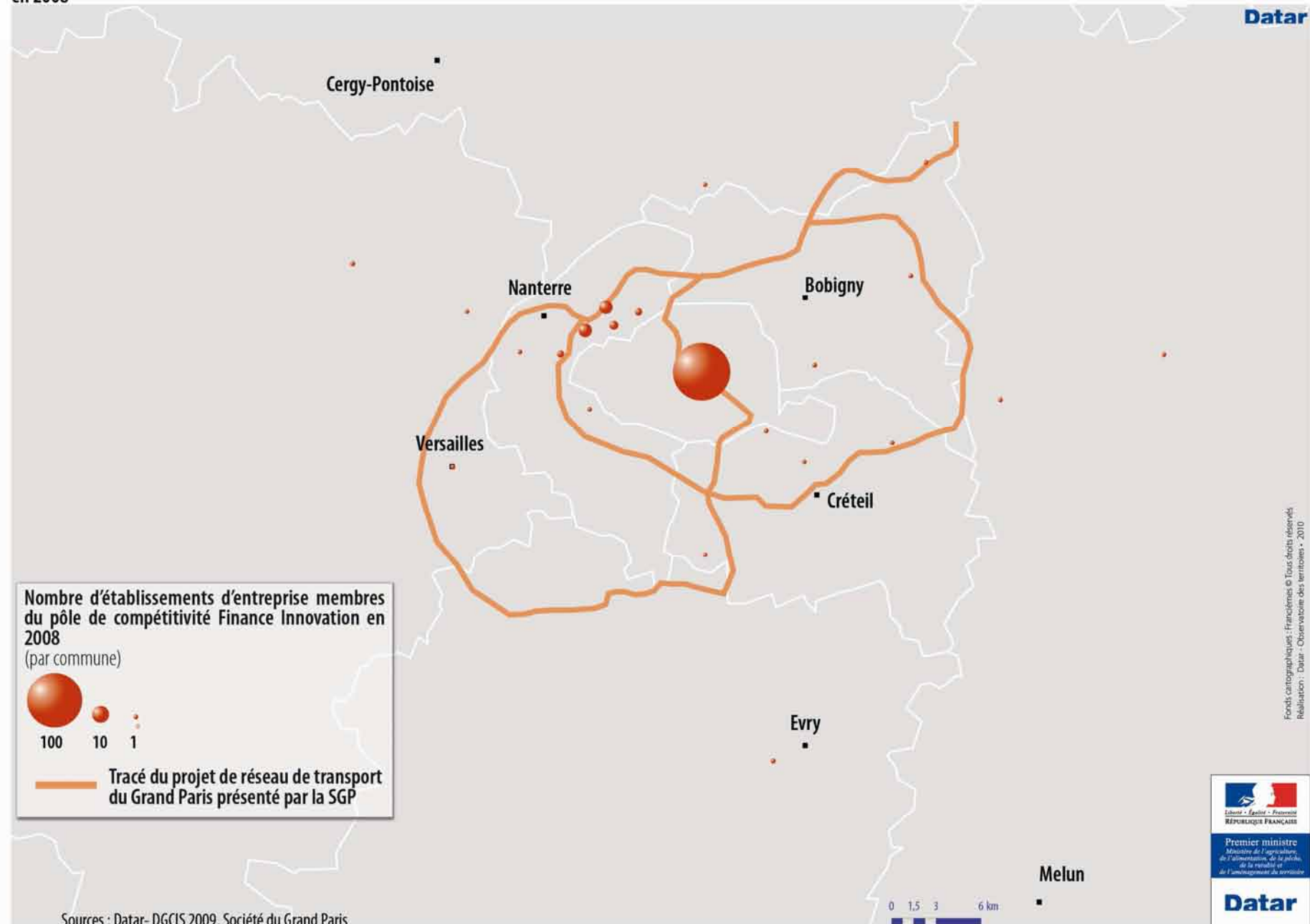
Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité Advancity en Ile-de-France en 2008

Datar



Établissements d'entreprise membres du pôle de compétitivité Finance Innovation en Ile-de-France en 2008

Datar



Sources : Datar- DGCIS 2009, Société du Grand Paris